

Transport urbain/Sogatra/Suite de la rencontre entre la ministre des Transports et les syndicalistes lundi

Estelle Ondo relance le service minimum à Sogatra

COE

Libreville/Gabon

LA ministre des Transports et de la Logistique, Estelle Ondo, s'est rendue, mardi, à la Société gabonaise de transport (Sogatra) pour relancer le service minimum interrompu pour faits de grève depuis le mois de juin 2017. Cette visite intervient au lendemain de la rencontre, lundi dernier, entre la tutelle et les bureaux directeurs du Syndicat des conducteurs et des techniciens (Sycotech) et du Syndicat national du transport terrestre (Synatrat).

Rappelons que le ministre sortant avait mis en place un comité de dialogue social qui devait trouver des solutions pour une sortie de cette crise. Ce qui avait



Photo : COE

La ministre des Transports accompagnée du PCA de la Sogatra, Pierre Djuoussa, visite les locaux de l'entreprise...

abouti à la trêve ayant débouché sur le service minimum. Cependant, ayant constaté un défaut d'assurance des bus affectés au transport urbain, les agents ont décidé d'interrompre le service minimum. « Au fil des

semaines, nous avons pu trouver une solution au niveau des arriérés de salaire et du règlement des assurances. C'est pour ces raisons que les partenaires sociaux, avec la direction générale et le ministère dont j'ai la charge, avons décidé d'une reprise, à



Photo : COE

... avant de procéder au lancement de la ligne Sainte-Marie-Bikélé pour marquer la reprise partielle des activités.

hauteur de 50%, des activités de la Sogatra. Mais, nous poursuivons toujours les discussions», a déclaré Mme Ondo.

Et de conclure : « Mes prédécesseurs ont amorcé un travail qui, aujourd'hui, porte des fruits. Moi, je ne fais que continuer l'œuvre.

C'est aussi ça la continuité du service public. Je salue l'esprit de responsabilité des partenaires qui ont reconnu les avancées et les efforts du gouvernement. Le chef de l'État prend à cœur le problème de la Sogatra qui remplit une mission de service public.

Nous allons procéder à quelques améliorations et éviter d'entrer dans un nouvel engrenage d'arriérés de salaires.»

Des avancées significatives qui ont redonné du sourire aux syndicalistes qui restent optimistes pour la suite.

« La visite du ministre ne vient pas marquer la fin de la grève, mais relancer les activités qui ont été interrompues. Nous remercions madame Estelle Ondo, qui a tout fait pour que les assurances soient payées et pour les autres avancées. Nous tenons aussi à préciser qu'une signature du protocole d'accord se fera très prochainement. Celui-ci déterminera la reprise totale des activités», précise Cyrille Gaston Ndoudi Ledoumou, SG du Sycotech.

Vie des syndicats/ Point-presse de la Cosynap Trêve sociale et relance économique

CO.

Libreville/Gabon

LA trêve sociale envisagée par le gouvernement constitue-t-elle une solution irréversible pour la relance économique de notre pays ? Cette question était au centre du point-presse animé à Libreville samedi dernier par le bureau de la Confédération syndicale des agents de l'administration publique, parapublique et privée (Cosynap), dans les locaux d'une structure scolaire.

Du point de vue de la Cosynap, et au regard des crises politique, économique et sociale que traverse notre pays, la trêve

sociale reste une des solutions pour amener, un tant soit peu, le gouvernement et les partenaires sociaux à regarder dans la même direction et parler le même langage, pour se remettre en œuvre le Plan de relance économique proposé par le chef de l'État.

Pour la Cosynap, la trêve sociale ne doit pas être une vision partisane qui doit reposer sur des considérations ou frustrations politiques. Elle devrait respecter l'esprit de partenariat qui appelle le gouvernement à procéder à une consultation officielle des partenaires sociaux autour d'une table de négociation, en leur soumettant, sans contrainte, ni intimidati-



Photo : Chris OYAME

Le président de la Cosynap, Joël Ondo Ella.

tion, les termes de références qui portent les contenants, les contenus et la mise en œuvre de ce contrat bipartite.

A cet effet, « point n'est besoin pour les organisations syndicales de s'agiter, ni de s'approprier cette trêve car, elle engage au plus haut niveau la vie d'une nation», indique le président de la Cosynap, Joël Ondo Ella.

M. Ondo Ella apprécie et encourage tous les acteurs concernés par cette signature de la trêve sociale. Etant entendu que pour lui, cette pause est le retour à l'apaisement du climat social dans le secteur des régies financières et les administrations assimilées. « Cette trêve ne béné-

ficie pas qu'aux seuls agents des régies financières. Toutes les administrations publiques trouvent leur intérêt, du fait que les régies financières constituent la caisse de l'État qui approvisionne l'ensemble des administrations en charge des salaires», a-t-il dit.

Il a ensuite invité le gouvernement à œuvrer en faveur de la promotion du dialogue social permanent et de la stabilité du climat social. Et également les partenaires sociaux des régies financières non signataires de cette trêve, à privilégier le dialogue et l'intérêt général, pour l'amélioration des conditions de vie de leurs mandants.

Journée mondiale du travail décent

L'instabilité de l'emploi au cœur des préoccupations

SCOM

Libreville/Gabon

LES représentants des structures affiliées à la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG) étaient, récemment, en conclave à Libreville, à la faveur d'un atelier organisé dans le cadre de la 10e Journée mondiale du travail décent. Aussi, les adhérents de cette centrale syndicale, venus également de l'arrière-pays, se sont-ils imprégnés – à l'Office national de l'emploi (ONE), lieu choisi pour abriter

cette rencontre –, des sujets préoccupants de l'heure. Notamment l'instabilité de l'emploi qui se manifeste actuellement par la fermeture d'entreprises et le débauchage, entre autres.

Travailler dans la dignité humaine, garantir l'emploi décent et sans risques. Ce sont les valeurs autour desquelles gravite le concept du travail décent. Sauf que ce 10e anniversaire se tient dans un environnement assez particulier qui n'est pas de nature à rassurer plus d'un travailleur au Gabon. C'est pourquoi le président de la CSTG, Camille Mombo-Mouelet, a d'em-



Photo : D.R.

Le président de la CSTG, Camille Mombo-Mouelet, entretient les participants.

blée relevé la morosité de la situation politique, économique et sociale du pays. Laquelle se caractérise, argumente-t-il, par

des pertes d'emplois en cascade, les impayés de salaires, à n'en pas finir dans l'administration publique et privée. Mais

aussi les difficultés manifestes du gouvernement à créer des emplois en masse.

L'avenir de l'Organisation internationale du travail (OIT) et celui du marché du travail – à deux ans de la célébration du centenaire de l'OIT, en 2019 –, a également été débattu. L'objectif étant de se projeter sur d'éventuelles solutions à la crise de l'emploi. « La thématique que nous avons retenue pour cette grande rencontre est : "Quel est l'apport des mandants tripartites du Gabon, en pré-lude du centenaire de l'OIT ?" », s'interroge Camille Mombo-Mouelet.

Qui, pour ce faire, a rappelé aux participants les conventions essentielles ratifiées par le Gabon. Le cas des Conventions n°87 sur la protection du salaire, n°158 sur la protection contre le licenciement et n°122 relative à la sécurité de l'emploi.

Dans un contexte où certaines sociétés comme Bouygues Énergies s'illustrent par des agissements peu orthodoxes, le président de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon invite le gouvernement gabonais à ne pas rester en marge des préparatifs du rendez-vous du centenaire de l'OIT.